

⑤ Stopper les suppressions d'emplois

- Orienter les investissements dans le développement industriel, la recherche et la préservation de l'environnement et créer les emplois nécessaires ;
- stopper le principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux et créer de nouveaux postes dans la fonction publique et les services publics, outils de cohésion sociale et d'efficacité économique et sociale.

⑥ Développer les politiques publiques et les moyens des services publics

- Education,
- santé,
- recherche,
- infrastructures,...

⑦ Réformer la fiscalité en profondeur

- Accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu et créer de nouvelles tranches pour les hauts revenus,
- augmenter l'impôt sur la fortune (ISF),
- supprimer les niches fiscales inutiles selon leur impact économique et social,
- soumettre à cotisation tous les revenus sans distinction,
- alléger les impôts indirects (TVA) qui pèsent proportionnellement plus sur les plus modestes,
- réformer l'impôt sur les sociétés en pénalisant le versement de dividendes et la spéculation pour favoriser l'investissement, l'emploi et les salaires,
- revoir la fiscalité locale afin de réduire les impôts et taxes sur les ménages à revenu modeste,
- réformer le financement de la protection sociale.

210 milliards d'euros de dividendes versés par les entreprises non financières en 2010 contre seulement 182 milliards d'euros d'investissement.

⑧ Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour :

- Financer l'investissement productif : l'emploi, la formation, la recherche, les équipements.

En Europe et dans le monde.

⑨ Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.

⑩ Mettre en place un fonds européen de solidarité sociale et de développement économique :

- Création par les états d'un fonds, avec le concours de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour financer le développement social et économique et réduire les inégalités.

Les États ont su créer un fonds de 750 milliards d'euros pour sauver les financiers.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**

Montreuil, le 5 janvier 2012 - MTG © 6/01/12 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



**Prospérité
pour les financiers,**

**Austérité
pour les salariés :**



**Sommet sur l'emploi
du 18 janvier 2012**

**Mesures anti-sociales
à l'ordre du jour**

**L'intervention des salariés
sous toutes les formes est indispensable !**

Dans la suite des plans d'austérité supportés à 80 % par les salariés, c'est toujours le modèle social qui est la cible du gouvernement :

- TVA anti-sociale,
- baisse des salaires,
- flexibilité,
- moins de services publics,
- moins de protection sociale,
- explosion du chômage.

La CGT réaffirme que les salariés n'ont pas à payer une crise dont ils ne sont en rien responsables alors que dans le même temps, les bénéfices des entreprises du CAC 40 ainsi que les dividendes versés aux actionnaires sont en hausse.

Il n'y a pas de fatalité. Pour la CGT, la relance économique ne sera possible que par l'augmentation des salaires et des emplois stables dans le privé et le public.

La CGT prend ses responsabilités comme partout en Europe où les syndicats organisent la mobilisation des salariés pour construire une Europe sociale et solidaire, à l'opposé des compromis des chefs d'État à Bruxelles qui favorisent les replis nationalistes, la division et l'exclusion.

Face au chantage sur les droits sociaux, la CGT appelle les salariés à faire du 18 janvier une journée d'action interprofessionnelle en se mobilisant sous la forme de pétition, rassemblements, manifestations, grèves décidées dans les entreprises pour se faire entendre du patronat et du gouvernement.

www.cgt.fr



Sommet sur l'emploi : moins d'emploi et de pouvoir d'achat, plus de dividendes

TVA sociale : baisse du pouvoir d'achat

Le Président de la République veut imposer la TVA « sociale » avant les présidentielles.

Pour la CGT, cette mesure est une arnaque et une mesure anti-sociale. Les facteurs expliquant le chômage ne sont en rien dépendants du niveau des salaires ou du coût de la protection sociale.

Bien au contraire, la faiblesse des salaires, la précarité de l'emploi et la baisse du pouvoir d'achat des salariés sont des freins à la relance de l'activité économique par la consommation.

L'augmentation de la TVA, c'est moins de pouvoir d'achat. Elle s'appliquera à tous les produits, qu'ils soient importés ou fabriqués en France.

L'effet est inégalitaire car le poids de la TVA est beaucoup plus important pour les bas revenus que pour celui qui gagne 10 000 euros ou plus par mois.

L'instauration de la TVA « sociale » ne vise qu'à répondre à une exigence patronale de transférer 80 % de cotisations sociales des entreprises vers le contribuable et le consommateur.

Même si un allègement de la part salariale des cotisations sociales était mis en œuvre, l'augmentation de la TVA conduirait à une perte de pouvoir d'achat pour les salariés et plus encore pour les retraités et les chômeurs.

Enfin, comment croire que la baisse du « coût du travail » permettrait la création d'emplois. La preuve, le chômage a explosé malgré les 170 milliards d'aides accordés aux entreprises en 2010.

De toute évidence, ce seraient les actionnaires qui verraient leurs dividendes augmenter (prévision : 37,3 milliards en 2011 et 41,7 en 2012) !

Compétitivité des entreprises : flexibilité et précarité

Le gouvernement a en projet une diminution des droits des salariés et un recul des prérogatives des représentants du personnel afin de permettre un chantage au maintien de l'emploi contre la baisse des salaires et l'allongement de la durée du travail ;

la baisse des cotisations sociales serait orientée vers la fiscalité, via la CSG et la TVA ;

les modalités de recours au chômage partiel seraient facilitées, simplifiées et assouplies pour les entreprises sans garanties suffisantes pour la pérennité de l'emploi. L'information-consultation du Comité d'entreprise serait remise en cause.

Les dix exigences de la CGT pour sortir de la crise pour une autre répartition des richesses

① Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux

- Dans le privé, ouverture des négociations annuelles obligatoires par anticipation sur 2012 et dans le public ré-ouvrir la négociation salariale ;
- porter le Smic à 1 700 euros brut par mois ;
- résorber les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes.

- 1 salarié sur 2 gagne moins de 1 500 euros par mois ;
- l'écart salarial demeure de 25 % entre les hommes et les femmes ;
- 8,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 954 euros par mois et la moitié avec moins de 773 euros ;
- en 2011, les salaires ont eu la plus faible progression les dix dernières années ;
- pour la première fois depuis 1945, la masse des salaires versés en 2009 dans le privé a été inférieure à celle de 2008 ;
- la rémunération des dirigeants du CAC 40 a augmenté de 34 % en cinq ans.

② Contrôler les aides publiques aux entreprises

- Respect des critères de création d'emplois ;
- conditionner les aides aux politiques salariales ;
- donner des moyens d'intervention aux représentants des salariés sur le bien fondé et l'usage de ces aides.

Montant des exonérations fiscales et sociales et autres aides publiques aux entreprises : 170 milliards d'euros = 9 millions de Smic annuels (cotisations sociales comprises).

③ Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements

- Majorer les cotisations chômage employeur sur les emplois précaires ;
- élargir l'assiette des cotisations et contributions sociales aux primes, stock-options, intéressement. **(1,3 milliard d'euros de recettes) ;**
- élargir les pouvoirs d'intervention des salariés et de leurs représentants dans leur entreprise, leur groupe, voire leur filière d'activité ;
- reconnaître la pénibilité des métiers ouvrant droit à un départ anticipé en retraite.

Le système d'indemnisation du chômage ne bénéficie qu'à moins d'un chômeur sur deux.

Le chômage des plus de 50 ans touche 810 000 personnes, soit 300 000 de plus qu'en 2008.

Mesure spécifique pour les chômeurs en fin de droits, condamnés au RSA après une carrière complète du fait de la réforme des retraites.

④ Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires

- Privilégier les créations d'emplois et l'augmentation des salaires.

- 186 millions d'heures supplémentaires au 2^e trimestre 2011 équivalent à 400 000 emplois en rythme annuel.
- 3 milliards d'euros de perte de recettes pour la Sécurité sociale.